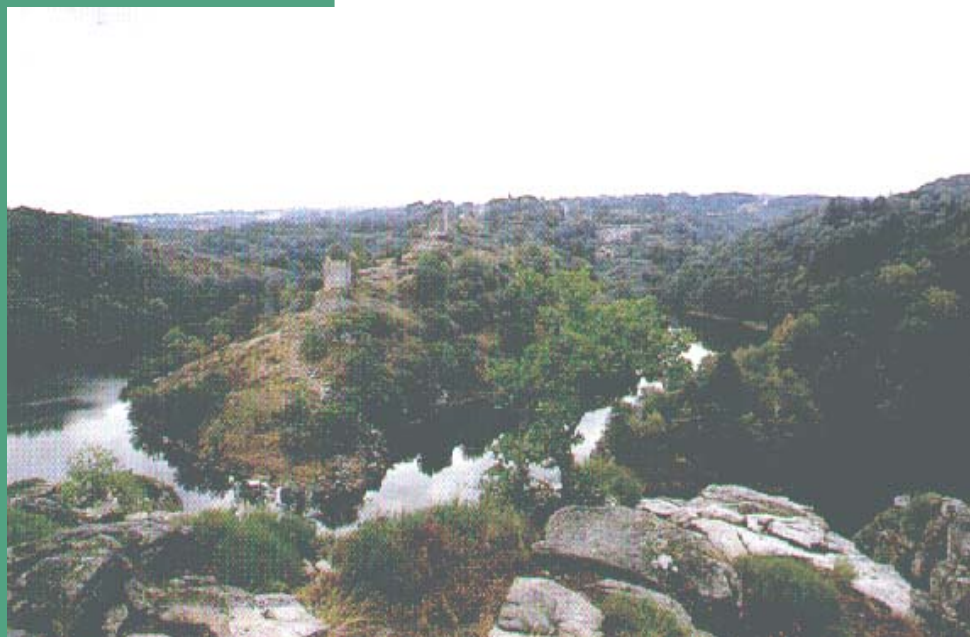


LES VALLEES DE LA CREUSE ET DE LA SEDELLE



Site classé

Canton :
Dun-le-Palestel
Commune :
Crozant
Superficie : **370 ha**
Date de protection :
09/05/1995



Les ruines de l'ancien château

Nature et intérêt du site

Aux alentours de Crozant, le mot CREUSE et ses dérivés représentent à la fois : le département, la rivière, le bourg et son château médiéval, l'action de l'érosion qui a sculpté un relief en creux, l'école de peinture impressionniste.

L'accumulation d'intérêts variés (historique, architectural, paysager, naturel et culturel des lieux) est reconnue notamment au travers du classement du site, dans le but d'engager une action de conservation et de préservation de ce patrimoine.

A cet endroit, indépendamment de l'action humaine, on remarque que l'érosion effectuée par la Creuse et son affluent la Sédelle joue un rôle prédominant dans la création d'un paysage particulier où les rivières s'enfoncent dans des ravins de 70 m, dessinant parfois de véritables falaises incisées de quelques ruisseaux adjacents.

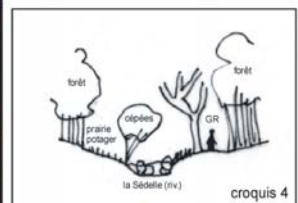
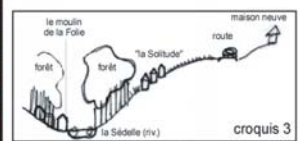
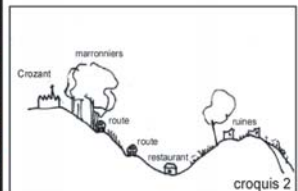
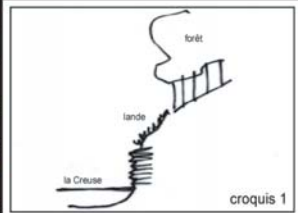
Ces vallées constituent 2 rubans verts boisés, au relief inexploitable par l'agriculture, au cœur d'un paysage de bocage dont les prairies, les champs, les vergers et les jardins, entourés de haies s'étendent sur le plateau.

Les bois se composent de taillis de feuillus (chênes, châtaigniers, hêtres, charmes) poussant sur les pentes les plus raides. Lorsque le relief s'adoucit, des plantations de résineux (épicéas, douglas) apparaissent.

Au niveau des ruptures de pentes, des landes poussent entre les affleurements granitiques, ou s'accrochent aux falaises, offrant ponctuellement des espaces ouverts.

L'érosion a dégagé de nombreux rochers ; certains ont roulé jusque dans les rivières, créant de multiples remous.

En amont, à l'entrée dans le site, la Creuse s'encaisse nettement, créant des gorges profondes mais très claires du fait de la largeur de la rivière. A cet endroit, sur le versant gauche, la présence d'un terrain de moto-cross a permis de conserver un paysage ouvert, proposant une vue dominante sur la vallée. Entre les pistes en lanières, des bouleaux et des saules s'immiscent sur la lande à bruyères.



Avant de recevoir la Sédelle, la rivière décrit de larges méandres façonnant des versants dissymétriques, jusqu'au pont de la Creuse.

Pour la vallée de la Sédelle, le pont Charreau, datant du XVII^e siècle, marque la limite amont du périmètre de protection du site. La position de ce joli pont de granit est due à l'adoucissement des versants du fait de l'arrivée de deux affluents. Une légende relate sa construction, résultat d'un contrat passé avec le diable...

En aval du pont, les prairies du fond de vallée se rétrécissent rapidement, faisant place à une forêt poussant sur des versants pentus ornés de gros blocs, de barres ou d'affleurements rocheux parfois diaclasés. Les taillis de chênes et châtaigniers parsemés de conifères, alternent avec les plantations de Douglas.

De nombreux rochers sont tombés des falaises et ont dévalé la pente pour s'installer dans le lit de la rivière tumultueuse. Au creux du méandre le plus marqué, la vallée s'élargit et la Sédelle se scinde en de multiples bras au milieu d'un bois clairsemé de feuillus. En aval du village de Crozant elle court en torrent au fond d'une vallée étroite et fermée par un taillis dense, puis elle passe sous un pont en pierre du XVIII^e siècle, avant de se joindre à la Creuse.

Deux moulins, édifiés en rive gauche, ponctuent le cours de la Sédelle : le Moulin Bouchardon, vaste bâtisse grise dotée d'une passerelle en bois, et le Moulin de la Folie adossé à une falaise, peint par Guillaumin avec ses dépendances et son pont du XVII^e siècle. Devenus résidences secondaires, tous deux possèdent un système de bief et de barrage ralentissant ponctuellement le cours de l'eau. Plus haut, le château de Vitrat s'est élevé au siècle dernier face à l'éperon rocheux des ruines. Son parc compte de nombreux arbres d'ornement ainsi qu'une lande à bruyères dominant la Sédelle.

Au nord du bourg de Crozant, la Creuse et la Sédelle pratiquement parallèles jusqu'à leur confluence, ont dessiné un étroit promontoire rocheux de 500 m de long, pointant vers le nord. Cette forme de presqu'île lui a conféré un rôle défensif stratégique, existant depuis les époques préhistorique et gallo-romaine.

Le château féodal qui épouse la forme de l'éperon, a pris son aspect définitif au XIII^e siècle, surplombant les eaux de 70 m. Victime des folies guerrières, il tombe en ruine à partir du XVI^e siècle, mais sa modestie actuelle n'en reste pas moins grandiose, se mariant admirablement à la nature qui l'entoure. Bordée de ravins escarpés où grondaient jadis les eaux rapides, la décrépitude des ruines a créé une vision imposante et pittoresque, très appréciée au début du siècle.

Crozant, bâti en position d'interfluve, est un petit bourg dont les maisons s'égrènent le long des rues. La place de l'église dénommée " Chopeline " offre un panorama très riche sur le confluent et les ruines.

En aval des ruines, après avoir léché la base de l'immense rocher des Fileuses et de sa lande (département de l'Indre), la rivière prend la direction du nord en un cours plus rectiligne. Le fond du talweg noyé par la retenue du barrage EDF d'Eguzon s'élargit progressivement, présentant une étendue d'eaux lisse (1)

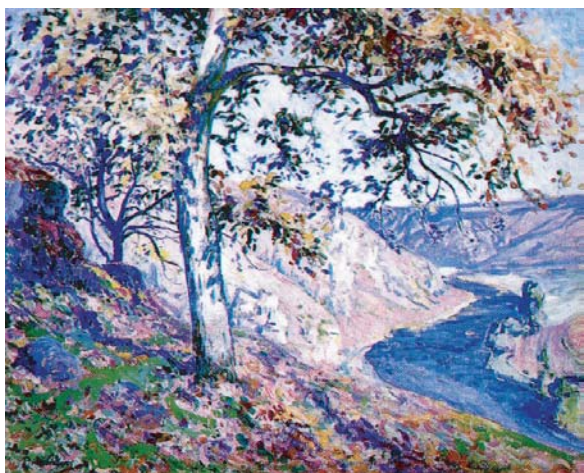
Les versants boisés, toujours pentus sont ponctués çà et là d'affleurements rocheux associés à des landes à bruyères. En direction de la limite aval du site le relief s'adoucit et le plan d'eau devient de plus en plus présent en créant un grand méandre.

Au nord du lieu dit Pillemongin s'est installé progressivement, sans coordination, un habitat de loisirs.



Un éperon rocheux sur les berges

Evolution du site



Paul Madeline - La Creuse à Crozant - Photo des musées de Guéret

En raison de son caractère tourmenté, coloré et changeant, le site inspira de nombreux peintres impressionnistes à la suite d'Armand Guillaumin à la fin du XIXe siècle. On nomma plus tard ce courant, l'Ecole de Crozant. George Sand a raconté ses promenades dans ce site pittoresque, notamment en compagnie de Chopin, qui y trouva une source d'inspiration musicale.

Actuellement le site est un endroit très fréquenté par les touristes qui viennent admirer les paysages grandioses et les ruines. Pour les accueillir, de nombreux sentiers ont été aménagés, balisés, dotés de bancs, de poubelles et d'aires de pique-nique. Des replats du fond de vallée accueillent de petits parkings.

- Depuis 1927, le barrage d'Eguzon en élevant le niveau des eaux de la Creuse a noyé la partie la plus sauvage de la vallée et modifié l'aspect tourmenté du paysage, apprécié des romantiques.

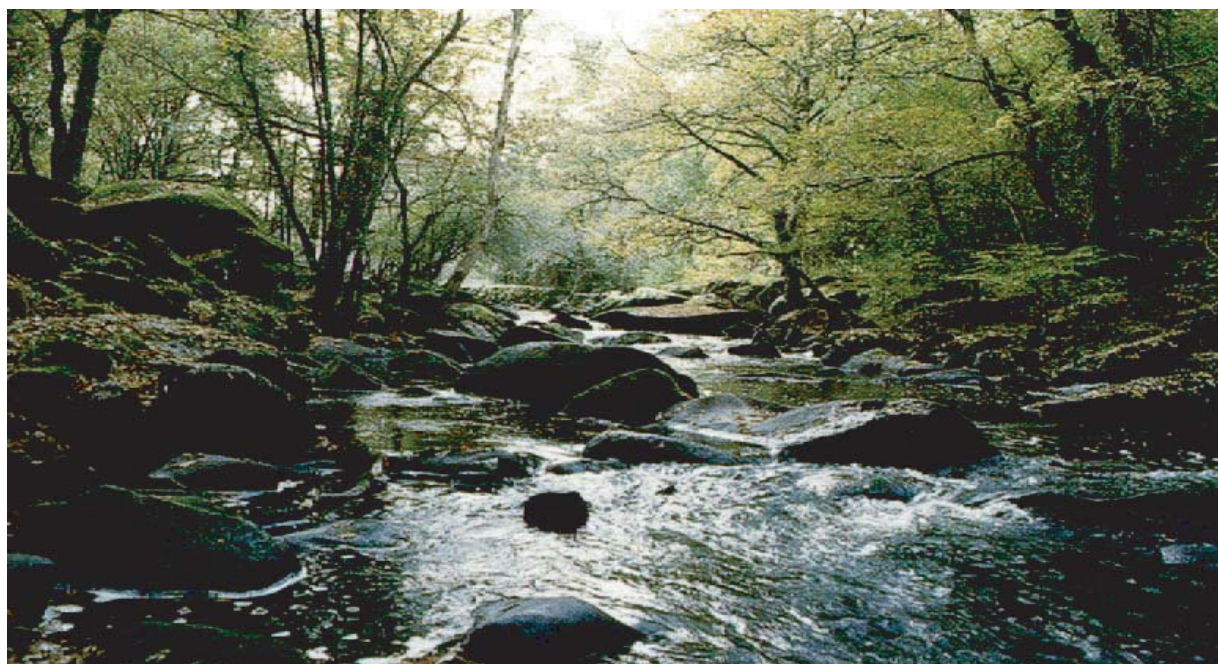
Cependant, il a permis de renforcer la fréquentation touristique du site.

- Il y a encore un demi-siècle, les versants des deux vallées se couvraient de landes à bruyères, ajoncs, genêts et fougères pâturées par des chèvres. Le plateau comportait un maillage bocager très fin, où se pratiquaient la polyculture et l'élevage. Aujourd'hui les versants, abandonnés, reboisés naturellement ou plantés de résineux, masquent les roches, découvrant de rares landes moussues souvent envahies de chênes, alors que le maillage du bocage s'est élargi pour faciliter la mécanisation agricole.

Le promontoire rocheux supportant les ruines accueillait également une lande remplacée sur sa partie haute et plate par une pelouse où poussent quelques chênes isolés.

Progressivement enfriché, il a fait l'objet d'un débroussaillage depuis qu'il est devenu propriété de la commune en 1994.

L'exploitation touristique de ce site riche au plan architectural et paysager mérite d'être étudiée sans porter atteinte au caractère des lieux (création de parkings discrets, liaisons entre le bourg et les ruines, traitement architectural et paysager de l'entrée des ruines ainsi que de l'hôtel-restaurant adossé à l'enceinte de l'ancien château, déplacement du terrain de moto-cross en dehors du site classé...).



La Sedelle